

AMBASSADE DU GHANA
AU BÉNIN

L'UPMB se dévoile
à la représentation
de la côte de l'or



Plus fortes
ensemble,
faisons
barrage au
cancer du sein.



2E SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2026

L'hommage de Djogbénou aux figures de l'excellence béninoise

MENACE EBOLA DANS LA SOUS-RÉGION

Benjamin Hounkpatin renforce le bouclier sanitaire



ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE AU BÉNIN

3 SAEPmV mise en service à Matéri

PARTENARIAT BÉNIN-UNION EUROPÉENNE

Le partenariat passe à la vitesse supérieure



Déjà disponible

L'Opuscule de la sagesse d'Ifâ et la physique quantique

Sylvain "UN DIALOGUE ENTRE TRADITION ET SCIENCE" signé Sylvain KUASSI



DISPONIBLES SUR:

https://www.amazon.fr/dp/BOHMKQMJVY?spref=PRINT_LISTING



+229 01 66 73 61 09



RETROUVEZ NOS ARTICLES SUR NOTRE SITE [HTTPS://PARTNERS-NEWS.COM](https://partners-news.com)

ACTUALITE

2E SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2026 :

L'hommage de Djogbénou aux figures de l'excellence béninoise**. *La modernisation du Code de la route en perspective.***

À l'occasion de la rentrée parlementaire de ce mercredi 21 octobre 2026 au Palais des Gouverneurs, le président de l'Assemblée nationale du Bénin a placé son allocution inaugurale sous le sceau de la reconnaissance internationale, en rendant un vibrant hommage aux personnalités artistiques, sportives et littéraires qui font rayonner la nation à travers le monde.

Après plusieurs mois de vacances actives, les députés de la 10e législature ont repris le chemin de l'hémicycle, ce mercredi 21 octobre 2026, marquant le lancement officiel de la deuxième session ordinaire de l'année au Palais des Gouverneurs.

La cérémonie solennelle a été marquée par une allocution prononcée par le professeur Joseph Fifamin Djogbénou, qui a tenu à saluer l'engagement et le parcours de celles et ceux qui portent haut le flambeau du Bénin, autrefois le Dahomey, sur la scène internationale. L'hémicycle a ainsi réservé un tonnerre d'applaudissements à l'écrivain Olympe Bhêly-Quenum, à l'occasion de la célébration de son centenaire intervenue le 20 septembre 2026.

Plusieurs autres figures de l'excellence béninoise ont également été mises à l'honneur lors de cette tribune. Il s'agit notamment d'Angélique Kidjo, entrée dans l'histoire comme première artiste africaine à recevoir une étoile sur Hollywood Boulevard ;

de Saara Houansou, sacrée championne de The Voice Afrique Francophone 2026 ; de l'artiste Tossou Paoli, alias OPA, lauréat du Prix Découvertes RFI en mars 2026 ; ainsi que de Noélie Yarigo, médaillée d'or sur 800 mètres (catégorie W40) aux 26es Championnats du monde d'athlétisme Masters à Dae-gu. Le volet sportif a aussi salué Romaine Gandonou et l'équipe féminine de football pour leur participation au Mondial U20 en Pologne, sans oublier les Guépards scolaires U18, particulièrement prolifiques lors de la Coupe du monde de football scolaire qui se déroule actuellement en Chine (Suzhou 2026).

Insistant sur la portée de cette dynamique, le président Djogbénou a affirmé : « Ce



nouveau visage du Bénin, qui coïncide avec le début du premier septennat constitutionnalisé en 2025, annonce une ère de succès désormais constants ». Il a en outre garanti l'engagement de l'institution parlementaire à jouer pleinement son rôle lors du

vote du budget afin de permettre à ces talents de briller davantage à l'international, confirmant que l'organisme mettra tout en œuvre afin de doter le gouvernement des moyens nécessaires à la valorisation des talents d'aujourd'hui et de demain.



ÉPIDÉMIE D'EBOLA AU NIGÉRIA :

Le Bénin renforce son bouclier sanitaire à l'aéroport de Cotonou

Face à l'apparition d'un premier cas d'Ebola chez le voisin nigérian, les autorités béninoises ont immédiatement réactivé leurs protocoles de surveillance. Le ministre de la Santé s'est rendu sur le terrain pour s'assurer de l'opérationnalité des équipements de contrôle et coordonnateur la riposte.



Une vigilance renforcée au porte-d'entrée aérien

Une inspection rigoureuse pour parer à toute éventualité. Ce mercredi 21 octobre 2026, le ministre de la Santé, le Professeur Benjamin Hounkpatin, s'est déplacé en personne à l'aéroport international Bernardin GANTIN de Cotonou. Objectif de cette descente : évaluer la réactivité du dispositif de détection précoce face au risque de propagation du virus Ebola sur le territoire national.

Cette initiative intervient alors que le Nigéria vient d'enregistrer son premier cas confirmé. Malgré cette proximité géographique avec la menace, l'exécutif béninois affiche sa sérénité, fort d'une machine opérationnelle déjà rodée lors des précédentes crises sanitaires.

Caméras thermiques et salles d'isolement opérationnelles

Au cours de sa visite, le ministre a passé en revue l'ensemble de la chaîne de contrôle

sanitaire. Le système repose notamment sur des caméras thermiques positionnées à des endroits stratégiques du hall « ARRIVÉE » pour repérer instantanément toute élévation suspecte de température chez les passagers débarquant à Cotonou.

Parallèlement, les salles d'isolement destinées au confinement temporaire et à la prise en charge rapide des cas suspects ont été réexaminées. Intégralement équipées, ces infrastructures permettent d'assurer un transfert sécurisé vers les centres spécialisés sans risquer de contaminer le reste des flux aéroportuaires.

Une vision prospective intégrée aux nouveaux aménagements

Au-delà de la réponse immédiate, cette visite de travail a permis d'anticiper les besoins futurs. En concertation avec la direction de l'aéroport, le Professeur Benjamin Hounkpatin a étudié les ajustements architecturaux à apporter au nou-

veau grand hall actuellement en construction. L'objectif est d'y intégrer dès la conception un dispositif de prévention encore plus performant et pérenne.

Cette séance de travail a débouché sur l'établissement d'un cadre de collaboration renforcé et proactif entre les agents de santé de surveillance et les équipes gestionnaires de l'aéroport.

Une réponse multisectorielle via l'approche « One Health »

La stratégie gouvernementale ne se limite pas aux seules frontières aériennes. Le ministère de la Santé a

simultanément mobilisé les commissions techniques de la plateforme multisectorielle « One Health » (Une seule santé).

Des réunions de concertation s'enchaînent actuellement entre les équipes techniques des différents ministères sectoriels et les partenaires techniques et financiers (PTF). Ces travaux visent à harmoniser l'ensemble de la chaîne d'action, depuis la surveillance épidémiologique jusqu'à la prise en charge médicale, afin de garantir une riposte nationale cohérente et sans faille.



ACTUALITÉ

PARLEMENT DES JEUNES DU BÉNIN

Pari tenu à Porto-Novo !

Les travaux de la 2e session ordinaire au titre de l'année 2026 du Parlement des jeunes du Bénin se sont achevés ce dimanche 18 octobre 2026 au Palais des Gouverneurs, à Porto-Novo. Après deux journées d'échanges intenses et rigoureux, la 4e mandature de l'institution s'est projetée vers un plan d'action ambitieux pour l'année à venir.

Des débats denses et un esprit de responsabilité salué

Pendant deux jours, les jeunes parlementaires ont mené des discussions franches et constructives autour des sujets inscrits à l'ordre du jour. Les échanges ont notamment porté sur la révision de certaines dispositions du règlement intérieur de l'institution. Soumises au vote après délibération, ces modifications n'ont cependant pas recueilli la majorité requise, conduisant le président de l'institution à en reporter l'examen au premier semestre 2027.

Prenant la parole lors de la cérémonie de clôture, le président du Parlement des jeunes du Bénin, Guerschom Agbowakounou, a salué la discipline, l'engagement et l'esprit critique de ses pairs. Il



a également exprimé sa gratitude au Président de l'Assemblée nationale, le Professeur Joseph Fifamin Djogbénou, pour son soutien constant, ainsi qu'aux membres du Comité d'encadrement et de suivi.

2027, une année placée sous le signe de l'engagement de terrain

Visualisant déjà les défis futurs, le président Guerschom Agbowakounou a appelé les jeunes députés à se transformer en véritables

relais d'impact dans leurs localités respectives :

« l'année 2027 sera une année d'actions, de pragmatisme et de concrétisation d'actes au service de la jeunesse béninoise »

Exhortant chaque membre à faire preuve de sacrifice et de détermination, il a ajouté :

« Moi, je compte sur chacun d'entre vous pour le faire. Je sais que vous avez la flamme, vous avez l'engagement qu'il faut. Et aujourd'hui, rappelez-vous ce

que je disais hier : c'est possible si on s'engage, si on se donne et si on se sacrifie. C'est possible si chaque jeune parlementaire, de concert avec les autres, décide et dit : "L'année 2027 sera une année de gloire pour le Parlement des jeunes du Bénin, 4e mandature" »

C'est sur cette invitation à devenir des ambassadeurs actifs de la jeunesse dans leurs communautés respectives que se sont refermés les travaux de cette session ordinaire.

PARQUET D'ABOMEY-CALAVI

Souhaïlatou Touré Idrissou, 1ère femme procureure du Bénin

Le Tribunal de première instance de deuxième classe d'Abomey-Calavi ouvre une page inédite de son histoire. Installée dans ses fonctions le vendredi 16 octobre 2026, Souhaïlatou Touré Idrissou accède pour la première fois de l'histoire de cette juridiction au poste de procureure de la République, un an après sa nomination intervenue lors du Conseil des ministres du 2 septembre 2026.

Un parcours d'excellence au cœur de la magistrature

Forte d'un cursus universitaire remarquable — marquée par des places de major en diplomatie et relations internationales à l'ENAM, de vice-major au cycle spécial de la magistrature et de major d'un master 2 à l'Université de Nantes —, Souhaïlatou Touré Idrissou intègre

la magistrature en 2020 après avoir réussi le concours des auditeurs de justice en 2017.

Elle dispose d'une connaissance intime du terrain pour avoir gravi les échelons au sein du parquet d'Abomey-Calavi, servant successivement comme troisième substitut du procureur (2020-2022), deuxième substitut (2022-2024), puis première substitut (2024-2026). Sa juridiction couvre désormais les communes d'Abomey-Calavi et de Sô-Ava.

Rigueur et ouverture : la feuille de route de la nouvelle procureure À l'occasion de son installation, la magistrate a réaffirmé son engagement à mener sa mission avec équité et détermination, dans un contexte où la préservation de l'ordre public requiert une attention



soutenue :

« C'est un honneur d'être appelée à servir son pays sous certaines responsabilités comme celle du Procureur de la République. Je mesure pleinement l'ampleur des défis et j'entends imprimer ma marque qui sera faite de rigueur et d'ouverture envers tous les acteurs concernés

par la justice pénale. L'objectif est qu'au final force reste à la loi »

Cette double exigence de rigueur dans l'application des textes et d'ouverture au dialogue avec les auxiliaires de justice guidera désormais l'action du ministère public dans cette juridiction stratégique.

RENTREE JUDICIAIRE 2026-2027

Detchenou fixe les exigences de la nouvelle année



Le Complexe Judiciaire de Cotonou a abrité, le samedi 17 octobre 2026, la conférence de rentrée judiciaire axée sur le thème : « Une justice pilotée, performante et proche du justiciable ». Présidée par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, Yvon Detchenou, cette rencontre a permis de tracer les grandes lignes de la gouvernance judiciaire pour l'année 2026-2027.

Un nouveau paradigme de gouvernance pour les juridictions

Réunissant les chefs de juridiction et de Parquet, les greffiers en chef ainsi que les directeurs techniques et centraux, cette rentrée a servi de cadre pour dresser le bilan de l'année écoulée et s'approprier les nouveaux indicateurs de performance du ministère.

Dans son intervention, le Ministre Yvon Detchenou a insisté sur un changement radical de méthode : les juridictions ne seront plus pilotées à l'intuition ou par habitude, mais sur la base d'une évaluation rigoureuse de l'activité, d'objectifs précis et d'une exigence accrue de qualité de service.

Les piliers, exigences et nouvelles règles de pratique judiciaire

La modernisation de l'institution repose désormais sur trois piliers fondamentaux — la mesure objective par des indicateurs partagés, des objectifs clairs pour chaque acteur et la digitalisation des services — articulés autour de quatre exigences (la donnée, l'encadrement, la performance et le professionnalisme) et de vingt orientations opérationnelles.

Parmi les mesures concrètes édictées pour transformer le service public de la justice, figurent notamment :

Le paramétrage des rôles à 50 dossiers par audience ;

La limitation des audiences à quatre heures de temps pour préserver la santé des juges ;

La publication des rôles 48 heures avant la tenue de l'audience ;

La signature des décisions dans un délai impératif de 8 jours ;

L'obligation stricte de ponctualité et de professionnalisme dans l'ensemble des cours et tribunaux du pays.

Des distinctions pour encourager l'excellence

Afin de stimuler l'émulation au sein de l'appareil judiciaire, le ministre a annoncé l'instauration de trois prix de performance qui seront décernés lors de la revue du secteur ou de l'audience solennelle de rentrée. Ils récompenseront respectivement la décision la mieux motivée, la mise à disposition diligente et la juridiction la plus performante, sur la base des rapports de l'Inspection générale de la justice (IGJ).

À l'issue de cette rencontre, le premier président de la Cour d'appel de Cotonou, le Magistrat Alexis Métahou, le président de la Cour d'appel de commerce, William Codjoh Kpakpassou, ainsi que le Directeur de cabinet, Florentin Gbodou, ont salué cette vision novatrice plaçant le citoyen et ses besoins au cœur de l'action judiciaire.



SANTÉ

19 OCTOBRE - JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Comprendre pour mieux agir

Chaque 19 octobre, le monde célèbre la Journée mondiale de lutte contre le cancer du sein, événement phare du mois de sensibilisation « Octobre rose ». Pour marquer cette journée d'information et de mobilisation, la rédaction fait le point sur les causes, les manifestations et les moyens de prévention de cette pathologie qui touche des millions de femmes à travers le monde.

Définition et causes du cancer du sein

Le cancer du sein est une prolifération incontrôlée de cellules anormales au niveau du tissu mammaire. Ces cellules se multiplient pour former une tumeur qui peut, en l'absence de prise en charge précoce, s'étendre à d'autres organes (métastases).

S'il n'existe pas une cause unique, plusieurs facteurs de risque favorisent son apparition :

Les facteurs non modifiables : L'âge, le genre (les femmes sont les plus touchées, bien que les hommes puissent aussi développer ce cancer), et les antécédents



familiaux ou génétiques.

Les facteurs liés au mode de vie : La consommation d'alcool, le tabagisme, la sédentarité, le surpoids ainsi que certaines expositions hormonales prolongées.

Les manifestations et signes d'alerte

Le cancer du sein se développe souvent sans douleur à ses débuts. C'est pourquoi une attention régulière apportée à son corps est

essentielle. Parmi les principaux symptômes à surveiller, on retrouve :

L'apparition d'une boule ou d'une grosseur au niveau du sein ou de l'aisselle ;

Une modification de la forme, de la taille ou de l'aspect de la peau du sein (méduse, rétraction, rougeur) ;

Un écoulement anormal au niveau du mamelon ou une modification de celui-ci (mamelon invaginé ou rétracté).

Méthodes de prévention et de dépistage

La prévention repose à la fois sur un mode de vie sain et sur la détection précoce, qui augmente considérablement les chances de guérison complète :

L'auto-examen des seins : Une palpation mensuelle réalisée soi-même pour repérer la moindre anomalie.

L'examen clinique annuel : Une consultation chez un médecin ou un agent de santé pour une palpation professionnelle.

La mammographie de dépistage : Recommandée régulièrement à partir d'un certain âge (généralement dès 40 ou 50 ans selon les orientations médicales), cet examen radiologique permet de détecter des anomalies microscopiques bien avant qu'elles ne soient palpables.

En ce mois d'Octobre rose, le message reste unique et vital : la prévention et la détection précoce sauvent des vies.

« LA SAPIENCE D'IFA ET LE CODE QUANTIQUE »

L'ouvrage qui réconcilie science moderne et sagesse ancestrale

Disponible depuis le 10 octobre 2026, l'essai inédit de Sylvain Valentin Kuassi et Lucretse Assaba Kuassi s'impose comme un événement éditorial majeur. En 112 pages vibrantes, ce livre propose une plongée au cœur de la mécanique quantique et des traditions divinatoires pour offrir une nouvelle clé de lecture de l'univers et de l'existence.

Une analyse novatrice aux frontières du savoir

Véritable pont jeté entre la physique moderne et les sagesse séculaires africaines, l'ouvrage La Sapience d'Ifa et le code quantique (112 pages, format broché) s'aventure avec audace sur le terrain de l'épistémologie et du sacré. Les auteurs y développent une démon-

stration rigoureuse : la grille binaire ainsi que la structure symbolique du système d'Ifa préfiguraient déjà la nature vibratoire, complexe et interconnectée du cosmos mise en lumière par la science contemporaine.

En explorant des concepts comme l'intrication ou la géométrie des nombres d'idées, ce livre remet en cause le matérialisme ambiant et brise les certitudes fondées sur une rationalité étroite.

Une réflexion profonde sur la matière et le divin

Au-delà de la confrontation théorique, l'ouvrage formule une critique radicale de la perception matérialiste du monde pour révéler l'ordre supérieur qui régit la créa-

tion. Comme le souligne la présentation de cet écrit fondamental :

« Cet opusculé, fruit d'une collaboration unifiée entre la rigueur épistémologie et la sagesse d'ifa, brise le mur clos de la rationalité qui enferme l'humain dans le doute. L'univers n'est pas absurde et n'est pas le lieu où des lois physiques ou la morale et l'éthique règnent. La matière n'a pas de substance propre ; mais, provient d'un ordre supérieur de l'âme et du souffle divin, une étincelle solaire non créée enfouie en son sein. Cet opusculé est un manifeste pour la guérison de l'âme par la thérapie de la constellation ou de l'éventail d'ifa "qui enlève la guerre de la sueur". »

Un manifeste pour la guéri-

son et l'apaisement intérieur

Conçu à la fois comme un essai métaphysique et un guide de transformation personnelle, l'ouvrage associe l'expertise de Sylvain Valentin Kuassi, spécialiste des arts divinatoires, à la vision de Lucretse Assaba Kuassi. En réconciliant la rigueur scientifique et la dimension spirituelle, le livre entend libérer l'esprit des doutes contemporains et proposer une thérapie holistique de l'âme.

Déjà accessible en librairie et sur les plateformes en ligne, La Sapience d'Ifa et le code quantique s'adresse aussi bien aux passionnés de sciences d'avant-garde qu'aux chercheurs d'une spiritualité intégrative.

ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE DANS L'ATACORA, COMMUNE DE MATÉRI

Tantéga bénéficie d'un nouveau réseau d'eau potable

La réception provisoire du Système d'approvisionnement en eau potable multi-villages (SAEPmV) de Tantéga 1, le mercredi 14 octobre 2026, marque une avancée dans le renforcement du service public de l'eau à Matéri, dans le département de l'Atacora. Réceptionné par l'Agence nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (ANAEPMR), cet ouvrage doté de deux forages, d'un château d'eau de 300 m³ et de treize bornes-fontaines concrétise l'engagement du Gouvernement en faveur de meilleures conditions de vie en milieu rural.

Un réseau conçu pour desservir six villages

À Tantéga 1, l'intervention publique répond à un besoin essentiel des communautés. Le réseau couvre six villages de l'arrondissement de Tantéga : Bampora, Bogorori, Dabogouhoun, Konehandri, Mado-ga et Namboli. La mise en commun des équipements de production, de stockage et de distribution permet d'organiser la desserte à l'échelle de ce territoire et de rapprocher l'eau potable des populations.

Le dispositif repose sur deux forages dont les débits exploités atteignent respectivement 8 et 36 m³ par heure, soit un débit cumulé de 44 m³ par heure. À Tébihogou, la station de pompage est raccordée au réseau de la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE). Celle de Dabogouhoun utilise un groupe électrogène de 160 kVA comme source principale d'énergie. Ces deux modes d'alimentation correspondent à la configuration des sites de production.

Implanté à Bampora, le château d'eau dispose d'une capacité de 300 m³ et d'une hauteur sous cuve de 18 mètres. Il complète un ensemble de 28 986,47 mètres de canalisations, soit près de 29 kilomètres de réseau de refoulement et de distribution. Treize bornes-fontaines ont été construites pour offrir des points d'accès collectifs dans la zone de couverture.

La chaîne de traitement comprend deux locaux de désinfection, quatre pompes doseuses et quatre bacs de 200 litres. Des équipements de protection et de régulation de la pression complètent les installations. Cet ensemble traduit une approche du service public qui associe la mobilisation de la ressource aux moyens nécessaires à sa distribution.

La population de référence des six villages s'établit à 15 910 habitants à l'horizon 2022. Les projections retenues atteignent 22 488 habitants en 2032 et 31 784 en 2042. Ces données éclairent les besoins à accompagner dans la durée et

l'importance d'une planification des infrastructures adaptée à la croissance démographique.

Un service essentiel au plus près des familles

Pour les habitants, l'amélioration de la desserte se traduit d'abord par un accès à l'eau plus proche des lieux de vie. Elle doit alléger les contraintes d'approvisionnement qui pèsent sur les ménages, particulièrement sur les femmes et les enfants, et faciliter les pratiques d'hygiène. En investissant dans ces équipements, le Gouvernement apporte une réponse aux difficultés quotidiennes exprimées par les communautés rurales.

Les messages de satisfaction recueillis lors de la visite des installations témoignent du soulagement des populations. Philippe Sambieni, responsable eau et assainissement à la mairie de Matéri, souligne l'accueil réservé aux points de distribution : « A toutes les bornes-fontaines visitées l'eau coule à flot. » Justine Tchansi, résidente à Tantéga, exprime pour sa part sa satisfaction : « Nous sommes très contents d'avoir beaucoup d'eau dans notre village, car nous souffrions beaucoup avant. »

Ces témoignages donnent une portée concrète à l'action gouvernementale. La proximité du service ouvre aux familles la perspective d'une organisation quotidienne moins contrainte par la recherche d'eau. Elle renforce également les conditions nécessaires à une meilleure hygiène au sein des concessions.



Des branchements individuels subventionnés à 10.000 FCFA pour élargir la desserte

La gestion du réseau est confiée à une société fermière spécialisée. L'entretien des équipements et le suivi de la qualité de l'eau occupent une place essentielle dans l'exploitation du service. Cette organisation doit permettre de préserver les installations et de soutenir la desserte dans la durée.

Au-delà des treize bornes-fontaines, le développement des

branchements particuliers doit rapprocher davantage l'eau des ménages. Une campagne de promotion annonce un tarif préférentiel de 10 000 francs CFA pour le branchement individuel. La réalisation de ces raccordements relève exclusivement de la société fermière habilitée à intervenir dans le périmètre concerné.

Cette possibilité suscite l'intérêt des habitants. « Avec ce tarif de 10 000 francs CFA pour le branchement, nous allons tous pouvoir en profiter », affirme Justine Tchansi. Le recours aux branchements particuliers prolonge ainsi la vocation du réseau en permettant aux usagers de disposer d'un point d'eau au sein de leur concession.

Avec le SAEPmV de Tantéga 1, le Gouvernement poursuit le renforcement des infrastructures hydrauliques rurales dans l'Atacora. La réception provisoire de cet ouvrage constitue une étape concrète pour les six villages couverts. L'exploitation du réseau et l'adhésion des populations doivent désormais inscrire cet investissement public dans une amélioration durable du service rendu aux familles.

ACTUALITÉ

BÉNIN-UNION EUROPÉENNE :

Le partenariat passe à la vitesse supérieure

Réunis ce mercredi 21 octobre 2026 à Cotonou, les représentants du gouvernement béninois et de l'Union Européenne ont tenu la deuxième édition de leur dialogue de partenariat. Objectif : faire le point sur les projets stratégiques et accélérer les investissements pour le développement socio-économique du pays.



Un cadre d'échange stratégique à Cotonou

L'heure est à l'action et à la concrétisation des engagements. Une importante délégation ministérielle a rencontré les diplomates européens dans la capitale économique pour intensifier la coopération bilatérale.

En ouverture, la Ministre des Affaires étrangères, Madame Corinne AMORI BRUNET, a rappelé l'importance du dialogue pour approfondir les relations entre le Bénin et l'Union Européenne et s'assurer que les retombées des partenariats profitent réellement aux populations.

De son côté, le Ministre délégué chargé de la Mobilisation des ressources extérieures, M. Hugues Oscar LOKOSSOU, a précisé que les échanges offrent un cadre de concertation sur des questions stratégiques, politiques et géopolitiques, avec l'ambition de favoriser des résultats concrets au service du développement national.

Une ambition partagée pour des résultats probants

Côté européen, le Chef de la Délégation de l'UE au Bénin, S.E.M. Stéphane MUND, a insisté sur l'importance de ce dialogue pour examiner les ac-

quis de la coopération, identifier les défis et dégager de nouvelles perspectives de développement.

Les travaux ont couvert des

dossiers prioritaires :

- Modernisation du Port de Cotonou et extension du réseau électrique ;
- Accès au financement

pour les PME et numérisation ;

- Eau, assainissement et formation professionnelle ;

- Prévention de l'extrémisme violent et sécurité.

Cette alliance vise avant tout à stimuler l'économie et à éradiquer la précarité. Autour de la cheffe de la diplomatie béninoise, les ministres Janvier YAHOUDEDOU, Edouard DAHOME, Yassine LATOUN-DJI, Djibril MAMA Cissé MOUSSA, Gildas AGONKAN et Hugues Oscar LOKOSSOU ont tous réaffirmé leur engagement pour faire aboutir cette feuille de route commune.

AMBASSADE DU GHANA AU BÉNIN

L'UPMB se dévoile à la représentation de la côte de l'or

Le Bureau exécutif national de la 8ème mandature de l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) a été reçu en audience par l'Ambassadeur du Ghana près le Bénin, Mohammed Abubakari Manaf. Cette rencontre s'inscrit dans la volonté de la fédération des médias béninois de nouer des partenariats solides et d'explorer des opportunités de coopération bilatérale au profit des acteurs de la presse.

Pour cette audience, le chef de la mission diplomatique ghanéenne était entouré de ses plus proches collaborateurs : la cheffe adjointe de la mission, la cheffe de chancellerie ainsi que le ministre conseiller aux affaires consulaires. Au cœur des échanges, la délégation de l'UPMB a exposé la vision qui sous-tend ses actions actuelles. Le bureau a présenté en détail les 8 axes prioritaires de son plan de gouvernance. Ces orientations stratégiques visent principalement à moderniser la presse béninoise, à renforcer les capacités des journalistes et à assainir l'environnement économique des entreprises de presse. Très attentif à l'exposé, l'Ambassadeur Mohammed Abubakari Manaf a manifesté un grand intérêt pour les réformes por-

tées par la 8ème mandature. Le diplomate ghanéen a profité de l'occasion pour poser de nombreuses questions afin de mieux cerner les réalités du secteur. Les discussions ont notamment porté sur le fonctionnement interne de l'Union, mettant en lumière son rôle de pivot dans la défense des intérêts des professionnels des médias.

Des défis sectoriels majeurs au cœur des débats

La rencontre entre l'UPMB et l'Ambassade du Ghana, a également permis d'aborder des sujets cruciaux qui agitent la corporation au Bénin. Les enjeux liés à la dénonciation de la Convention collective des journalistes et assimilés ont été discutés. L'UPMB a expliqué la nécessité de toiletter ce texte

majeur pour l'adapter aux réalités économiques actuelles et garantir des conditions de vie et de travail décentes aux professionnels des médias. Le bureau de l'UPMB a réitéré son engagement à offrir une couverture sanitaire viable et durable aux journalistes, un défi pour lequel le partage d'expériences avec le Ghana, pays doté d'une forte tradition de liberté de presse et d'organisation syndicale, s'avère particulièrement enrichissant.

Au terme de cette rencontre, les bases d'une collaboration future ont été établies. Les deux parties ont convenu de poursuivre les échanges. L'objectif partagé est de concrétiser des projets communs, qu'il s'agisse de programmes de renforcement de capacités, d'immersion ou d'échanges culturels entre professionnels des médias du Bénin et du Ghana.

À DASSARI COMMUNE DE MATÉRI

L'eau potable sort enfin de terre : récit d'une métamorphose sanitaire et humaine

Réceptionné provisoirement le 15 octobre 2026 par l'Agence nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (ANAEPMR), le Système d'approvisionnement en eau potable multi-villages (SAEPmV) de Dassari 2 renforce le service public de l'eau dans la commune de Matéri dans le département de l'Atacora. Avec un château d'eau de 500 m³, environ 53,5 kilomètres de canalisations et seize bornes-fontaines, cette réalisation concrétise l'action du Gouvernement en faveur des populations rurales.

Une desserte organisée pour sept villages

Le réseau couvre Dassari, Firioun, Nagassega, Ouriyori, Tetonga, Tigniga et Tihoun. Ce périmètre traduit une approche qui mutualise les infrastructures de production et de distribution pour étendre la desserte à plusieurs communautés. À travers cet investissement, le Gouvernement du Président Romuald WADAGNI rapproche un service essentiel des lieux de vie et apporte une réponse aux difficultés d'approvisionnement rapportées par les habitants.

La population de référence de cette zone est de 24 202 habitants à l'horizon 2022. Les projections s'établissent à 33 934 habitants en 2032 et à 48 341 en 2042. Ces perspectives démographiques donnent la mesure des besoins à accompagner dans la durée et de l'importance d'une planification du service public de l'eau adaptée à la croissance des localités.

Des équipements structurants pour le service public de l'eau

Réalisé par SOGEA-SATOM sous la supervision de l'ANAEPMR, le système mobilise quatre forages situés à Dapoua, à Tigniga et sur les deux sites de Koundri. Leurs débits exploités respectifs de 7, 11, 41 et 8 m³ par heure représentent un débit cumulé de 67 m³ par heure. Le pompage repose sur un raccordement au réseau de la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE) à Dapoua et sur des groupes électro-

gènes à Tigniga ainsi que sur les deux sites de Koundri.

Implanté à Wantehou, le château d'eau offre une capacité de stockage de 500 m³, avec une hauteur sous cuve de 18 mètres. Il s'articule avec un réseau de refoulement et de distribution totalisant environ 53,5 kilomètres de canalisations. Seize bornes-fontaines ont été construites pour assurer l'accès collectif à l'eau potable dans la zone de couverture.

L'ouvrage comprend également des installations de désinfection équipées de pompes doseuses et de bacs dédiés, ainsi que des dispositifs de protection et de régulation du réseau. Ces équipements témoignent de l'attention portée à la qualité du service, depuis la mobilisation de la ressource jusqu'aux points de distribution.

Une réponse aux difficultés quotidiennes des populations

Pour les habitants, l'enjeu se mesure d'abord dans la vie quotidienne. La recherche d'eau et le recours aux marigots ont longtemps pesé sur les familles et sur les conditions d'hygiène dans les établissements scolaires. Sari Adolphe, animateur local et maître catéchiste à Dassari, rappelle cette situation : « Auparavant, nous avions de très grandes difficultés pour trouver de l'eau. » Il exprime aussi le soulagement suscité par le nouvel équipement : « Aujourd'hui, c'est une joie immense. »

Le rapprochement des points de dis-



tribution doit alléger les contraintes liées à l'approvisionnement et faciliter les usages domestiques de l'eau. Il offre aux ménages et aux communautés scolaires de meilleures conditions pour les pratiques d'hygiène. Cette dimension sociale donne tout son sens à l'intervention publique, dont les effets attendus concernent directement le bien-être des familles.

Des branchements individuels pour rapprocher l'eau des ménages

La desserte par bornes-fontaines s'ac-

compagne d'une perspective d'accès à l'eau directement dans les concessions. Pour faciliter cette évolution, le Gouvernement a mis en place un dispositif de branchements subventionnés, annoncé au tarif forfaitaire de 10 000 francs CFA. Cette mesure vise à rendre le raccordement individuel plus accessible et à prolonger les bénéfices du réseau jusqu'au domicile des usagers.

La réalisation de ces branchements relève exclusivement de la société fermière chargée du service public de l'eau dans le périmètre concerné. L'exploitation du réseau est confiée à SBA des Eaux. L'adhésion des habitants constitue un appui à cette démarche, comme le souligne Sari Adolphe : « Nous allons sensibiliser tous les habitants pour que chaque famille installe au moins un robinet dans sa cour. »

À Dassari 2, l'action gouvernementale prend ainsi la forme d'équipements de proximité et d'un service organisé pour répondre aux besoins des populations. La réception provisoire de cet ouvrage marque une étape concrète dans le renforcement de la desserte rurale en eau potable à Matéri, avec pour ambition une amélioration durable des conditions de vie.



ENVIRONNEMENT

ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE AU BÉNIN

À Nodi 1 commune de Matéri, le Gouvernement renforce la desserte en eau potable

La réception provisoire, le 13 octobre 2026, du système d'approvisionnement en eau potable multi-villages de Nodi 1, dans la commune de Matéri, marque une nouvelle avancée vers un service de proximité en milieu rural. Avec 22 bornes-fontaines et un réseau de près de 59 kilomètres, cet ouvrage s'inscrit dans la poursuite des investissements publics et dans l'ambition du Gouvernement du Président Romuald WADAGNI de rendre l'eau potable accessible à chaque Béninois, sur l'ensemble du territoire national.

À Nodi 1, dans le département de l'Atacora, l'accès à l'eau potable prend une dimension nouvelle. L'Agence nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (ANAEPMR) a procédé à la réception provisoire d'un réseau destiné à desservir les villages de Boriféri, Holli, Nodi et Yedekanhoun. Réalisée sous le contrôle technique du groupement SIRA SA / Digital Group, cette infrastructure répond aux difficultés d'approvisionnement auxquelles les ménages étaient confrontés.

Une infrastructure dimensionnée pour les besoins des communautés

Le système repose sur deux forages équipés, situés à Boriféri et à Nodi Centre, dont les débits exploités atteignent respectivement 18 et 13 mètres cubes par heure, soit 31 mètres cubes par heure au total. L'eau est acheminée vers un château d'eau implanté à Nodi 1 Centre, d'une capacité de 250 mètres cubes et d'une hauteur sous cuve de 15 mètres. Des équipements de désinfection complètent le dispositif de production.

Le réseau comprend 58,55 kilomètres de canalisations et alimente 22 bornes-fontaines. La fiche technique retient, pour les quatre villages couverts, une population de référence de 10 817 habitants en 2022, projetée à 15 288 habitants en 2032, puis à 21 607 en 2042. Ces perspectives démographiques soulignent la nécessité d'inscrire la desserte dans la durée et d'accompagner l'évolution des besoins.

Nodi 1 fait partie des quatre systèmes multi-villages prévus pour la commune de Matéri, avec Nodi 2, Dassari 2 et Tantega 1. Ensemble, leurs réservoirs représentent une capacité de stockage de 1 200 mètres cubes. Cette couverture élargie traduit l'effort de l'État pour rapprocher les services essentiels des communautés rurales et réduire les disparités territoriales.

Un quotidien allégé pour



les familles

Pour les habitants, la portée de cet investissement se mesure d'abord aux contraintes qu'il contribue à lever. L'approvisionnement dépendait auparavant de sources éloignées et de pompes à motricité humaine dont les pannes limitaient le fonctionnement. Selon les éléments rapportés lors de la réception, plus de 300 des quelque 600 forages manuels de la commune étaient inutilisables, notamment faute de pièces de rechange.

La proximité des bornes-fontaines réduit les déplacements consacrés à la recherche d'eau, une charge qui pesait particulièrement sur les femmes et les enfants. Une habitante exprime ce soulagement : « Avant, nous devions chercher l'eau très loin de chez nous. Aujourd'hui, l'eau propre est à côté de la maison et cela va m'aider directement à nourrir ma famille. »

L'accès à une eau traitée favorise de meilleures pratiques d'hygiène et contribue à prévenir les maladies d'origine hydrique. Le temps ainsi libéré peut être consacré à la scolarité, aux activités productives et à la vie familiale. Le maire de Matéri, Robert Wimbo Kassa, salue un investissement de l'État qui apporte une réponse durable aux difficultés de la commune. Il relève également les perspectives offertes aux coopératives de femmes transformatrices et aux petites acti-

vités économiques, notamment les boulangeries.

Une gestion professionnelle et des branchements subventionnés

L'exploitation du réseau est confiée à la société fermière SBA des Eaux, chargée de la maintenance des équipements et de la continuité du service public. Cette organisation doit permettre de préserver les ouvrages et d'assurer leur bon fonctionnement au bénéfice des usagers.

La desserte collective est complétée par une mesure facilitant les raccordements à domicile. Grâce à la subvention publique, le coût du branchement particulier est ramené à un forfait de 10 000 francs

CFA dans le cadre de la campagne d'abonnement. Cette mesure vise à réduire l'obstacle financier à l'accès au réseau. Le maire invite les ménages à y adhérer, tandis que la réalisation des branchements relève de la société fermière habilitée.

Un engagement national pour un accès universel à une eau potable

La réalisation de Nodi 1 s'inscrit dans une ambition nationale que le Gouvernement du Président Romuald WADAGNI entend poursuivre. Le programme présidentiel 2026-2033 prévoit, à travers l'initiative « Eau pour tous », un accès universel et permanent à l'eau potable en milieu urbain comme en milieu rural. Il fixe notamment l'ambition de couvrir l'ensemble des localités et de rapprocher le service de chaque ménage. L'attention portée aux écoles et aux structures sanitaires prolonge cette exigence d'accès aux services essentiels.

À Matéri, cet engagement se traduit par des ouvrages de production et de distribution, une exploitation professionnelle et un appui au raccordement des foyers. La mise en service de Nodi 1 constitue ainsi une étape concrète vers l'accès universel à l'eau potable au Bénin. Sa portée se mesurera durablement à la qualité du service rendu aux familles et à la capacité du réseau à répondre à leurs besoins.



ACCÈS UNIVERSEL À UNE EAU POTABLE AU BÉNIN

Le Gouvernement apporte de l'eau potable, source de vie à Nodi 2, commune de Matéri

La réception provisoire, le 13 octobre 2026, du système d'approvisionnement en eau potable multi-villages de Nodi 2, dans la commune de Matéri, marque une avancée dans la modernisation du service public de l'eau en milieu rural. Avec dix bornes-fontaines et près de 35 kilomètres de canalisations, cette infrastructure rapproche une eau traitée de quatre villages de l'Atacora. Elle s'inscrit dans la continuité des investissements de l'État et dans l'ambition du Gouvernement du Président Romuald WADAGNI de rendre l'eau potable accessible à chaque Béninois.

À Kotari, Kouarihoun, Mahontiga et Tampori Pogue, les familles disposent d'un réseau destiné à améliorer leurs conditions d'approvisionnement en eau potable. La réception provisoire conduite par l'Agence nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (ANAEPMR) consacre une étape de la réalisation de cet ouvrage. Sa portée se mesure à la proximité du service et aux perspectives qu'il ouvre pour les ménages comme pour les activités locales.

Des équipements de production et de distribution de nouvelle génération

La production repose sur un forage implanté à Kotari-N'tchiéga, réalisé en mars 2024 et profond de 50,38 mètres. Le débit d'exploitation retenu est de 15 mètres cubes par heure. Une électropompe immergée assure le prélèvement de la ressource souterraine, tandis qu'un groupe électrogène de 75 kVA fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de la station. Cette alimentation permet à la station de fonctionner sans raccordement au réseau électrique.

L'eau est acheminée vers un château d'eau de 150 mètres cubes, établi à Boriféri 1 et élevé à 15 mètres de hauteur sous cuve. Le dispositif comprend un local de désinfection équipé de deux pompes doseuses et de deux bacs de 100 litres. Ces installations permettent d'intégrer le traitement de l'eau à la chaîne de production avant sa distribution aux usagers.

Le réseau déploie exactement 34,88 kilomètres de conduites en polyéthylène haute densité, reliant la station, le réservoir et les points de desserte. Il comprend dix bornes-fontaines. Des équipements de régulation et de protection, dont 76 vannes d'isolement et un réducteur stabilisateur de pression, facilitent l'exploitation et les interventions sur les canalisations. La station et le réservoir disposent



également de clôtures destinées à sécuriser les sites.

La desserte s'inscrit dans une planification tenant compte de l'évolution démographique. La population de référence des quatre villages, établie à 4 961 habitants en 2022, est projetée à 7 012 habitants en 2032, puis à 9 910 en 2042. L'échéance du projet est fixée à 2046. Ces perspectives rappellent la nécessité de suivre les besoins des communautés et de préserver les capacités de fonctionnement des équipements dans la durée.

Un approvisionnement plus proche et de meilleures conditions de vie

Pour les habitants, l'arrivée des points d'eau collectifs répond à une difficulté ancienne. La recherche d'eau mobilisait du temps et imposait parfois le recours à des ressources insalubres. George Idani, habitant de Nodi 2, témoigne de ce changement : « Avant, on allait au marigot pour chercher de l'eau sale qu'on devait ramasser parmi les herbes ; aujourd'hui, le gouvernement nous a aidés, nous avons trouvé de l'eau propre et nous di-

sons un grand merci. »

La proximité d'une eau traitée allège les déplacements, particulièrement éprouvants pour les femmes et les enfants. Elle favorise les pratiques d'hygiène et contribue à prévenir les maladies d'origine hydrique. Le temps libéré par la réduction de la corvée d'eau peut être consacré à la scolarité, aux activités économiques et à la vie familiale.

Dans cette zone à vocation agropastorale, les effets attendus concernent aussi le développement local. Le maire de Matéri, Robert Wimbo Kassa, relève les possibilités offertes aux coopératives de femmes transformatrices ainsi qu'à de petites entreprises, notamment les boulangeries. Un service d'eau mieux organisé peut ainsi accompagner les initiatives économiques locales.

Une exploitation professionnelle et un appui au raccordement des ménages

L'exploitation du réseau est confiée à la société fermière SBA des Eaux.

La maintenance des installations et la continuité du service constituent des conditions essentielles pour que l'investissement public produise des effets durables. Le suivi du traitement de l'eau et le bon fonctionnement des équipements doivent accompagner la desserte au quotidien.

L'action publique porte également sur le coût d'accès au service. Dans le cadre de la campagne de branchements subventionnés, le raccordement particulier à domicile est proposé au forfait de 10 000 francs CFA. Cette mesure vise à réduire la dépense initiale supportée par les familles et à prolonger la desserte collective par un accès direct au foyer. Le maire encourage les ménages à y adhérer. La réalisation de ces branchements relève exclusivement de la société fermière habilitée.

Un engagement gouvernemental pour une desserte universelle en eau potable

La mise en service de Nodi 2 s'inscrit dans l'objectif d'équité territoriale porté par le Gouvernement du Président Romuald WADAGNI. Le programme présidentiel 2026-2033 prévoit, à travers l'initiative « Eau pour tous », un accès universel et permanent à l'eau potable en milieu urbain comme en milieu rural. Il vise la couverture de l'ensemble des localités et un service de proximité pour chaque ménage, avec une attention particulière aux écoles et aux structures sanitaires.

À Matéri, cette ambition prend corps dans des ouvrages de production, de traitement et de distribution, complétés par une exploitation professionnelle et une subvention aux branchements domestiques. Le réseau de Nodi 2 constitue une étape concrète vers l'accès universel à l'eau potable au Bénin. La pérennité du service et son accessibilité aux familles donneront toute sa portée à cet engagement de l'État.

DÉJÀ DISPONIBLE

La collection "La Phé"

14 volumes - best-sellers anthologiques du FA

Véritable chef d'œuvre de Sylvain Valentin



“Au-delà de l'ego,
une cartographie
de l'âme”

La Sapience Divine vous
invite à une révélation
inédite où les nombres
deviennent le langage de
la lumière originelle. »

51,72€

LA SAPIENCE DIVINE DES NOMBRES SACRES

DISPONIBLES SUR :

<https://www.amazon.fr/dp/B0G6THDLQY>

CONTACT :

+229 01 66 73 61 09